

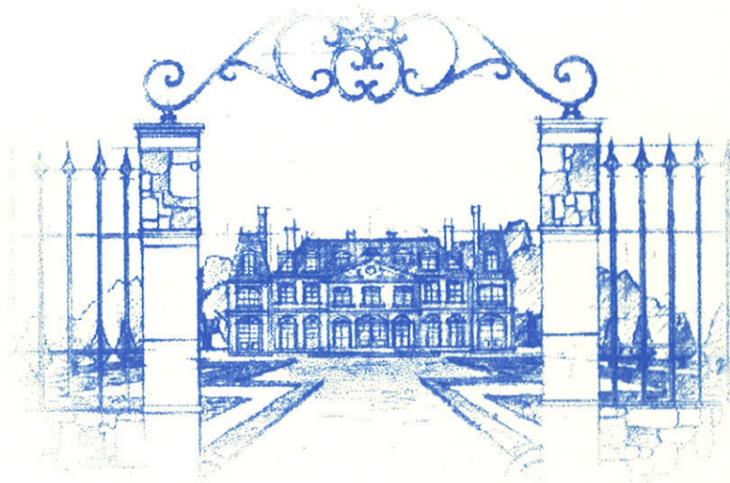
Sous le haut patronage de Monsieur Christian Poncelet,

Président du Sénat

Le mardi 11 septembre 2001

au Palais du Luxembourg

Salle Clemenceau



Le patrimoine français et son environnement,

Les voies de droit pour une préservation durable ?

Le patrimoine français et son environnement,

quelles réformes pour demain ?

Colloque organisé avec le soutien
du groupe d'études sénatorial sur le patrimoine architectural
présidé par Monsieur Philippe Richert, sénateur et président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Organisation



OMNIJURIS CONSULTANTS

23, rue du Hameau • 53000 LAVAL • Tél. 02 43 49 20 62 • Fax 02 43 56 84 54

et

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine • 19, rue Pérignon • 75015 Paris
• Tél. 01 43 06 41 31 (répondeur) • E-mail : contact@droit-et-patrimoine.org

Renseignements : LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE • TÉL. 01 43 06 41 31 • <http://www.droit-et-patrimoine.org>

COLLOQUE

Salle Clemenceau

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

Accès : Métro Odéon

Parking : Saint-Sulpice

DEJEUNER

Salons de Boffrand

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 250 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Réponse souhaitée avant le 4 septembre

*Pour des raisons de sécurité,
l'accès ne sera possible que pour les personnes
pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.
L'accès au déjeuner est réservé aux personnes inscrites
et munies d'une pièce d'identité.*

Matinée : Travaux dirigés par le Sénateur Philippe Richert, président du Groupe d'Études Sénatorial sur le Patrimoine Architectural, et le Bâtonnier de La Bretesche, président des Journées Juridiques du Patrimoine, en présence de représentants du Ministère de la Culture.

• **8 h 15 - 8 h 45 : Accueil et enregistrement des participants**

• **8 h 45 : Ouverture**

Mot d'accueil et introduction, par Alain de La Bretesche.

• **8 h 50 : Éléments de veille parlementaire**

Réforme de l'archéologie préventive, projet de loi sur les musées, ..., par le Sénateur Philippe Richert.

• **9 h 10 : Le droit du patrimoine culturel, mutation ou agonie ?
Débat autour de la préservation durable**

■ **Le monument et son mobilier**

Fallait-il réformer la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques ?

■ **Le monument et ses abords**

*Décrets d'application de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU).
Proposition de loi Fauchon modifiant l'article 13 de la loi de 1913 sur le contrôle des abords :
dessaisissement de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) en cas d'avis négatif ou
d'accord assorti de prescriptions au profit d'une commission départementale.*

■ **Le monument et son paysage**

*Réforme de la loi de 1977 sur l'architecture : un nouveau permis de construire en deux temps.
Loi Vaillant relative à la démocratie de proximité : un transfert vers la région
des compétences de l'Etat en matière de patrimoine culturel.*

par Jean-René Etchegaray, ancien bâtonnier du Barreau de Bayonne,
Conseiller Général des Pyrénées-Atlantiques, Olivier Chaslot, avocat au Barreau de Paris,
membre du conseil d'administration de la SPPEF (Société de Protection des Paysages
et de l'Esthétique de la France) et Martine Ribière, avocat au Barreau de Paris

avec la participation de Pierre Lequiller, député et vice-président du Conseil Général des Yvelines
et de Pierre Laffitte, Sénateur des Alpes-Maritimes, président-fondateur de la technopole Sophia-Antipolis.

• **12 h 30 : Déjeuner au restaurant du Sénat**

Après-midi : Travaux dirigés par le Sénateur Jean-Paul Hugot, vice-président de la Commission des Affaires Culturelles du Sénat, et le Bâtonnier de La Bretesche.

• **14 h 00 : Prélude à l'après-midi. Lettre ouverte aux Ministres de la Culture et de l'Éducation Nationale : et si les jeunes avaient quelque chose à dire sur le Patrimoine Culturel ?**

par Florent Gaillard, chargé d'enseignements à la Faculté de Droit de Poitiers, président des VMF-Jeunes.

• **14 h 20 : Droit à l'image : une matière sensible en plein développement**

par Maître Jean-Yves Dupeux, avocat au Barreau de Paris,

• **15 h 15 : Bougies pour la loi sur les associations, bougeons pour une loi sur les Fondations !**

■ **Une volonté de la Présidence belge de l'Union Européenne : faire avancer un statut européen des associations**

par Lorimer Mackenzie, directeur de l'Entrepreneuriat et des PME à la Commission européenne.

■ **Débat : est-il impossible de faire bouger en France le droit des Fondations ?**

avec un représentant du Ministère de la Justice, un représentant du Ministère de la Culture,
un représentant de la Mission interministérielle du centenaire de la loi de 1901.
Avec la participation de membres du groupe de travail du Conseil d'Etat, auteur du rapport « Rendre plus attractif le droit des Fondations ».

• **16 h 30 : Le gardiennage et les 35 heures face aux exigences de la préservation du patrimoine culturel : le droit du travail va-t-il de travers ?**

par Hélène Négro-Duval et Pierre-Jacques Castanet, avocats au Barreau de Paris.

• **17 h 00 : Grandes lignes pour un débat national sur le patrimoine culturel**

par Jean-Paul Hugot, sénateur du Maine-et-Loire.

